

Conditions générales des ventes aux enchères

Version 2.2, 2026-05-20

Sommaire :

Article 1 - Définitions

Article 2 – Champ d'application

Article 3 – Inscription

Article 4 - Déclaration de confidentialité

Article 5 – Déroulement des enchères

Article 6 - Description des Produits

Article 7 - L'offre

Article 8 - Conclusion du contrat de vente

Article 9 - Droit de rétractation

Article 10 – Facturation et paiement

Article 11 - Droit applicable et juridiction compétente

Article 12 - Autres dispositions applicables

Article 1 - Définitions

Client professionnel : la personne physique ou morale qui agit en tant que professionnel et/ou pour le compte d'une entreprise ;

Conditions générales de vente aux enchères : les présentes conditions générales d'enchères (ci-après « CGVE »);

Consommateur : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole;

Produit : un ou plusieurs bien(s) meuble(s) proposé(s) à la vente sur le site d'enchères;

Site de vente aux enchères : Plateforme d'enchères en ligne où les Participants achètent des produits de vidaXL (ci-après « le Site ») ;

Enchérisseur : un consommateur (à l'exclusion des clients professionnels) qui s'inscrit ou s'est inscrit pour participer à une vente aux enchères de la manière prescrite par vidaXL ;

Offre : le montant proposé par le Participant lors d'une vente aux enchères pour un produit, plus les taxes et les frais;

Contrat de vente : le contrat de vente conclu entre le vendeur et l'acheteur lors de l'attribution ;

Acheteur : le Participant ayant remporté la vente aux Enchères;

Données personnelles : les données (personnelles) qui doivent être fournies à vidaXL par le consommateur pour s'inscrire et prendre part à une vente aux enchères et qui permettent l'identification de cette personne;

Attribution : la déclaration explicite de vidaXL à l'acheteur que la mise aux enchères sur laquelle il a placé une offre lui a été attribuée. Cette déclaration peut signifier qu'une confirmation a été envoyée par e-mail;

Vente aux enchères : la vente aux enchères en ligne via le Site pour la vente d'un ou plusieurs produit(s);

Vendeur : vidaXL est le vendeur de tous produits proposés sur le Site;

vidaXL : vidaXL B.V.

Article 2 - Champ d'application

2.1. En plus des CONDITIONS GÉNÉRALES, les CGVE s'appliquent également à la relation entre le Vendeur et le participant pour toute Vente aux enchères, à l'utilisation du Site, à l'enregistrement d'un participant auprès de vidaXL pour prendre part aux ventes aux enchères, présentes ou futures. Sans préjudice du droit applicable, toutes conditions (générales) non-visées aux présentes seront inopposables à vidaXL qui ne pourra, de fait et en aucune manière, y être tenu.

2.2 Les clients professionnels sont expressément exclus de la participation aux enchères. Seuls les consommateurs sont éligibles pour s'inscrire et faire des offres.

2.3 En cas de participation à une Vente aux enchères, les participants sont tenus, les uns envers les autres, et chaque participant est tenu, envers vidaXL, d'agir en conformité avec les présentes CGVE. Chaque participant s'engage envers vidaXL à se conformer, sans aucune réserves, aux conditions applicables à l'enchère et de s'abstenir de toute action qui pourrait être préjudiciable aux intérêts de vidaXL.

Article 3 - Inscription

3.1. Afin de participer à une vente aux enchères en tant qu'enchérisseur, il est obligatoire de s'inscrire de la manière prescrite par vidaXL et d'accepter les conditions générales qui s'appliquent à une vente aux enchères vidaXL. Les clients professionnels ne sont pas autorisés à s'inscrire ou à participer à une vente aux enchères. La participation à une enchère n'est autorisée en aucun cas si vous n'êtes pas autorisé à effectuer des actes juridiques ou si vous êtes légalement incapable. vidaXL se réserve le droit à tout moment de refuser aux enchérisseurs, pour ses propres raisons, le droit de s'inscrire et de participer à une enchère et/ou de résilier unilatéralement ce droit.

3.2. Le participant doit pouvoir justifier de son identité à la première demande de vidaXL. À défaut, le participant ne sera pas autorisé à participer à la Vente aux enchères.

3.3. Lors de l'inscription, vous êtes tenu de fournir toutes les informations requises par vidaXL de manière complète et correcte. Vous serez, par ailleurs, tenu de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations que vous avez fournies. Si ces données sont modifiées ultérieurement, vous serez tenu d'en informer vidaXL dans les plus brefs délais. vidaXL se réserve le droit de s'assurer de la validité de toute inscription ainsi que des informations fournies à cet égard.

3.4. Si vous utilisez un nom d'utilisateur et un mot de passe lors d'une Vente aux enchères, ces derniers vous sont strictement personnels et ne doivent pas être communiqués à des tiers. Si vous avez des raisons de croire qu'une tierce personne connaît votre mot de passe, vous devez en informer vidaXL sans tarder. Vous serez tenu par toute action prenant place lors d'une Vente aux enchères et qui serait attribuable à l'utilisation de votre mot de passe et/ou de votre nom d'utilisateur, y compris en cas d'utilisation abusive dans l'hypothèse où vous auriez fait preuve de négligence dans la gestion de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. En toute hypothèse et conformément à ce qui précède, vidaXL se réserve le droit, en sa qualité de Vendeur, d'exiger le respect de vos obligations de paiement des enchères remportées avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

3.5. Vous pourrez utiliser le Site dès que la procédure d'inscription sera terminée et qu'un compte utilisateur aura été créé. Le compte utilisateur peut être résilié sans préavis et à tout moment par vidaXL, et ce, sans préjudice ni des obligations que vous pourriez déjà avoir contracté pendant la période précédant la résiliation du compte utilisateur, ni de la validité des présentes CGVE, qui resteront en vigueur même après la résiliation du compte utilisateur.

Article 4 - Déclaration de confidentialité

4.1. En vous inscrivant sur le site de la Vente aux enchères, vous indiquez avoir pris connaissance et accepté la Déclaration de confidentialité et cookies.

Dans l'hypothèse où des soupçons raisonnables d'usage abusif et/ou frauduleux du Site ou du compte du participant, vidaXL se réserve le droit d'enregistrer les données relatives au comportement du participant lors de ses visites sur ledit site. Pour plus d'informations sur la manière dont vidaXL utilise les données personnelles du participant et sur l'utilisation de cookies sur le(s) site(s) de vidaXL, veuillez-vous référer à la politique de confidentialité de vidaXL, qui peut être consultée sur le(s) site(s) de vidaXL.

Article 5 - Déroulement des enchères

5.1. La préparation et l'exécution de la Vente aux enchères sont déterminées exclusivement par vidaXL. Cela signifie, entre autres, que vidaXL détermine le déroulement des événements avant et pendant la Vente aux enchères et a le pouvoir, sans avoir à justifier sa décision, d'admettre ou non les participants à la Vente aux enchères, de ne pas vendre aux enchères un ou plusieurs Produits ou de modifier (la composition) des Produits, de ne pas reconnaître une Offre et de la déclarer invalide, de suspendre, de reprendre ou d'annuler la Vente aux enchères et/ou de prendre d'autres mesures qu'elle juge nécessaires.

5.2. La durée d'une Vente aux enchères est indiquée sur le site de la Vente aux enchères. Cependant, vidaXL a le droit d'annuler, de résilier, de suspendre ou de prolonger une Vente aux enchères à tout moment. Si une Vente aux enchères n'est pas ouverte à tous les participants en raison de problèmes techniques, vidaXL se réserve le droit de prolonger la Vente aux enchères, sans toutefois y être obligé.

5.3. Les participants sont tenus de suivre les instructions et les directives données par vidaXL ou en son nom dans le cadre d'une Vente aux enchères.

5.4. La Vente aux enchères se déroulera dans l'ordre indiqué dans le catalogue de la Vente aux enchères sur le Site. vidaXL se réserve néanmoins le droit de modifier l'ordre des enchères.

5.5. Un participant accepte les conditions particulières ainsi que les problèmes (techniques) pouvant survenir lors d'une Vente aux enchères en ligne. Ces problèmes peuvent inclure l'impossibilité d'accéder au Site ou à une Vente aux enchères particulière, l'impossibilité de faire une Offre, des défaillances, ou des défauts du Site et/ou de ses composantes et/ou de la connexion réseau et/ou des logiciels fonctionnant sur le site de la Vente aux enchères. De plus, la maintenance du site de la Vente aux enchères et/ou de ses composantes peut entraîner des problèmes limitant l'accès au Site et/ou à la Vente aux enchères et/ou empêchant de placer une enchère.

Article 6 - Description des Produits

6.1. Les descriptions des Produits et toutes les informations figurant sur le site de la Vente aux enchères sont établies sur la base du principe du « mieux connaître ». Il est donc possible que la description d'une Vente aux enchères soit incorrecte ou incomplète. Le Participant accepte la possibilité que la description d'un Produit soit incorrecte ou incomplète et ne peut donc faire valoir aucun droit sur la base des descriptions et autres informations.

Article 7 - L'Offre

7.1. Les enchères doivent être effectuées selon les modalités indiquées par vidaXL sur le site web des enchères. Chaque enchérisseur doit définir une enchère maximale avant de participer. Une fois l'enchère maximale définie, l'enchérisseur doit fournir ses informations de paiement. Le montant de son enchère initiale sera préautorisé (imprimé) sur son moyen de paiement jusqu'à la fin de l'enchère.

7.2. Si l'enchérisseur remporte l'enchère, seul le montant de l'enchère gagnante (qui peut être inférieur à l'enchère maximale) sera prélevé. Le solde préautorisé sera débloqué immédiatement par vidaXL. Le déblocage par vidaXL ne signifie pas nécessairement une disponibilité immédiate sur le compte bancaire de l'enchérisseur, car cela dépend des délais de traitement de la banque.

7.3. Si l'enchérisseur ne remporte pas l'enchère, la totalité du montant préautorisé sera débloquée immédiatement par vidaXL.

7.4. En cas d'erreur manifeste dans l'offre initiale ou les offres suivantes (par exemple, une faute de frappe), l'enchérisseur peut contacter le service client pour expliquer la situation et demander l'annulation ou la modification de la préautorisation. vidaXL se réserve le droit d'évaluer la validité de ces demandes.

7.5. La préautorisation décrite à l'article 7.1 est appliquée une seule fois par enchérisseur et par vente aux enchères, au moment où celui-ci place sa première enchère. Les augmentations ultérieures de l'enchère maximale de l'enchérisseur ou les enchères incrémentales automatiques générées par le système ne font pas l'objet de préautorisations supplémentaires. La préautorisation initiale reste temporairement bloquée jusqu'à la fin de la vente aux enchères. Si l'enchérisseur remporte la vente, vidaXL prélèvera le montant final de l'enchère gagnante grâce à la préautorisation initiale, lequel peut être supérieur à la première enchère, mais jamais supérieur à l'enchère maximale de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur ne remporte pas la vente, la préautorisation sera levée conformément aux articles 7.2 et 7.3.

7.6. Toute enchère placée par un enchérisseur constitue une offre ferme à vidaXL. L'enchérisseur est lié par cette offre, qui est irrévocable et inconditionnelle, sauf dans les cas prévus par la loi applicable ou corrigés en vertu de l'article 7.4.

Article 8 - Conclusion du Contrat de vente

8.1. Toute Offre que vous placez sur les enchères vidaXL constitue une Offre légalement formée pour la vente du Produit objet de la Vente aux enchères. Sauf circonstances particulières et sans préjudice du droit applicable, aucune rétractation de l'Offre ne sera acceptée par vidaXL.

8.2 Les clients professionnels ne sont pas autorisés à participer à une vente aux enchères ou à conclure un contrat d'achat d'articles mis aux enchères. Toutes les offres placées par les clients professionnels sont nulles.

8.2. La participation à une Vente aux enchères ne signifie pas que les Produits seront vendus au participant. Le fait qu'une Vente aux enchères soit soumise la règle du plus offrant ne signifie pas nécessairement que l'Offre la plus élevée remportera la Vente aux enchères.

8.3. Le participant est conscient que les Produits vendus aux enchères sont la propriété de vidaXL. Le Contrat de vente est conclu entre l'Acheteur et vidaXL.

8.4 Si le(s) Produit(s) attribué(s) n'a (n'ont) pas été acheté(s) par l'Acheteur (potentiel) dans le délai imparti, l'Acheteur (potentiel) sera considéré en défaut de paiement et vidaXL sera en droit, par écrit, de résilier le Contrat de vente conclu avec l'Acheteur (potentiel) et/ou de vendre les Produits objet du Contrat de vente à un ou plusieurs tiers. L'Acheteur (potentiel) sera tenu d'indemniser vidaXL pour tous les dommages occasionnés par sa rupture de contrat. Sans préjudice des conditions prévues à l'article 9, le transfert de propriété du/des Produit(s) attribué(s) à l'Acheteur (potentiel) éteint toute action relative à la rupture ou à la dissolution du Contrat de vente dont l'Acheteur aurait pu bénéficier.

8.5 Si la vente n'est pas possible en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'Acheteur (potentiel) et qui ne peuvent pas lui être attribuées (les biens objet de la vente ont été saisis par des tiers, etc.), vidaXL est en droit de ne pas conclure le Contrat de vente et d'en informer l'Acheteur(potentiel) par le biais d'une déclaration écrite. Dans ce cas, vidaXL n'est tenue envers l'Acheteur (potentiel) que de rembourser le prix de vente déjà payé.

Article 9 - Droit de rétractation

9.1. Le Consommateur bénéficie d'un droit de rétractation à compter du jour de la commande et jusqu'à 14 jours après réception de la celle-ci, et ce, sans nécessiter de fournir une raison pour sa rétractation. vidaXL peut demander au client la raison de la rétractation, mais ne peut l'obliger à préciser sa ou ses raison(s).

9.2. Le délai de rétractation mentionné au paragraphe 1 expire 14 jours après que le client, ou un tiers désigné à l'avance par le client et qui n'est pas le livreur, a reçu le Produit, ou :

- si le client a commandé plusieurs Produits dans la même commande : le jour où le Consommateur ou un tiers désigné par lui a reçu le dernier Produit. L'entrepreneur peut, à condition d'en avoir clairement informé le client avant le processus de commande, refuser une commande portant plusieurs Produits ayant des délais de livraison différents ;
- si la livraison d'un Produit consiste en plusieurs envois ou colis : le jour où le client, ou un tiers désigné par lui, a reçu le dernier envoi ou colis ;

- dans le cadre d'accords prévoyant la livraison régulière de Produits pendant une certaine période : le jour où le Consommateur ou un tiers désigné par lui, a reçu le premier Produit.

Article 10 – Facturation et paiement

10.1. Sauf disposition contraire, les obligations de paiement sont garanties par préautorisation, conformément à l'article 7. Le montant de l'enchère gagnante sera débité du compte de l'enchérisseur une fois la vente aux enchères terminée, et tout solde préautorisé sera immédiatement débloqué par vidaXL.

10.2. Le déblocage des fonds préautorisés par vidaXL ne garantit pas leur disponibilité immédiate sur le compte bancaire de l'enchérisseur ; le délai dépend de sa banque ou de son prestataire de services de paiement.

10.3. Les codes promotionnels ne sont pas valables sur les produits achetés aux enchères.

Article 11 - Droit applicable et juridiction compétente

11.1. Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit belge. Les tribunaux belges sont compétents pour connaître de tout litige.

Article 12 - Autres stipulations

12.1. vidaXL se réserve le droit de modifier les CGVE à tout moment. Tout changement ne pourra être valable que pour l'avenir et n'aura pas d'effet rétroactif. Les conditions valables au début d'une transaction seront applicables pendant toute la durée de la transaction. Votre utilisation continu du service après modification des CGVE vaudra acceptation des modifications apportées à celles-ci.